

PROGRAMME DE FORMATION

« La restructuration des sourcils et le ColorBrow »

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

OBJECTIFS THÉORIQUES :

- Connaître les règles d'hygiène,
- Analyser la symétrie des sourcils,
- Appliquer le protocole de restructuration des sourcils,
- Appliquer le protocole du Colorbrow

OBJECTIFS PRATIQUES : Être capable de réaliser correctement les protocoles suivants :

- Communiquer avec le client et cibler ses besoins,
- Expliquer le protocole de la séance,
- Elaborer une restructuration et une coloration sur des sourcils.

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Pas de prérequis

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION : Formation de **1 jour** de **10H à 18H** soit **7H** (Pause repas d'1h repas non inclus)
Prochaines sessions disponibles sur le site internet : www.marinesicard.fr
Chaque session est prévue pour un effectif maximal de 3 stagiaires.

LIEU DE LA FORMATION : 13 Rue Bouquières, 31000 TOULOUSE

CONTENU DE LA FORMATION :

JOUR 1

<u>10h00 - 10h30 :</u>	Présentation de la journée et des participant(e)s Partie administrative
<u>10h30 - 12h00 :</u>	Théorie (sur base du manuel de formation fourni)
<u>12h00 - 13h00 :</u>	PAUSE DÉJEUNER
<u>13h00 - 17h00 :</u>	Découverte et mise en pratique sur modèles
<u>17h00 - 18h00 :</u>	Test théoriques & pratiques, Questionnaire de satisfaction, Remise attestation de formation

PROFIL DE LA FORMATRICE :

MADAME SICARD MARINE

Titulaire d'un BP esthétique, d'une formation en maquillage télévision mode cinéma, d'une formation en maquillage semi-permanent. Expérience professionnelle de 6 ans dans l'univers du maquillage en plateau télévision et mode. Expérience de 2 ans au SPA DIOR en Palace Parisien. Créatrice et dirigeante de deux entreprises de beauté depuis 2021.

MARINE SICARD FORMATION 13 RUE BOUQUIÈRES 31000 TOULOUSE
SIRET:951676451 APE:9602B NDA:76311237231

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76311237231 auprès du Préfet de la Région de Occitanie, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. » Document du 23 octobre 2025 - Version 2

PROGRAMME DE FORMATION

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Formation en présentiel

Démarche pédagogique : Cours théorique suivi de cas pratique sur modèles / Support de formation : Remise d'un manuel complet

Accompagnement post formation (suivi par email studioformation@hotmail.com)

MOYENS TECHNIQUES - OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Salle de formation

Tableau (Paperboard)

KIT FOURNI ou NON (au choix lors de l'achat)

Remise d'un manuel théorique

Ordinateur - Tablette

Photos

Nuancier de couleurs

Instagram @marine_sicard / @marinesicard_studiobeaute

Site internet blog : www.marinesicard.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation par le formateur à partir :

D'un questionnaire de positionnement en début de formation

D'un test sur la progression des apprentissages théoriques

D'un bilan sur la pratique

Attestation de formation : l'apprenant obtient une attestation de formation.

TARIF : 600 € par élève avec kit inclus

DÉLAI D'ACCÈS :

L'organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information et se tient à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Nous nous engageons à vous faire accéder à la formation - au plus tard - un mois après la signature du contrat (sauf période de fermeture de l'organisme de formation)

Les inscriptions aux formations doivent intervenir au plus tard 14 jours avant la date de début de la session.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Nos formations sont accessibles à tous.

Cependant en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin adapter notre pédagogie et nos activités en fonction des situations de handicap qui pourraient se présenter.

CONTACT : Contact par mail à l'adresse mail formation_studioformation@hotmail.com

MARINE SICARD FORMATION 13 RUE BOUQUIÈRES 31000 TOULOUSE

SIRET:951676451 APE:9602B NDA:76311237231

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76311237231 auprès du Préfet de la Région de Occitanie, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. » Document du 23 octobre 2025 - Version 2